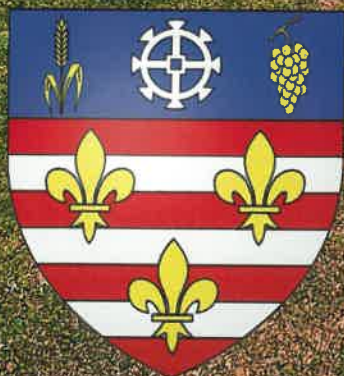


Suèvres

FLASH MUNICIPAL



N°12 JUIN / JUILLET 2022



Bonjour à toutes et tous,

Nous venons à peine de clore les élections présidentielles que nous replongeons dans la campagne des élections législatives.

Pour rappel, nous devons élire nos députés en juin, les deux tours ayant lieu sur deux week-ends de suite.

Une réalisation qui a obtenu un vote sans contestation ni même débat, est notre City Park.

Cet espace a tout de suite été adopté par les jeunes, les très jeunes et même les beaucoup moins jeunes. Cela fait plaisir et montre que ce type de structure était très attendu sur notre commune.

D'autres travaux qui avancent selon le planning prévu concernant notre future épicerie, l'objectif d'une ouverture au retour des vacances d'été reste d'actualité.

Sans tout vous dévoiler, vous découvrirez en parcourant notre agenda communal que de nombreuses activités sur Suèvres sont prévues pour les mois à venir, l'occasion de venir découvrir ou redécouvrir notre beau village.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Frédéric Dejente.

Coup de cœur :

Patricia LEFEVRE est au service de la commune de Suèvres depuis 30 ans, plus précisément depuis le 16 mars 1992, c'était un autre siècle. Elle naquit à Blois mais passa son enfance à Montlivault. Elle est la maman de deux filles qui sont déjà bien grandes maintenant, le temps passe si vite !

Elle a débuté sa vie professionnelle comme secrétaire-comptable et un peu par hasard, elle est entrée à la commune pour remplacer Corinne CHAUSSOY. Le maire Etienne TERRIER l'a embauchée à mi-temps comme comptable. Elle se rappelle qu'il y avait un seul ordinateur pour toute la mairie et tous les courriers se faisaient à la machine à écrire.

Aujourd'hui elle gère l'urbanisme, l'état civil, l'accueil, le téléphone et tous les imprévus.

« Ce qui me plaît c'est la diversité du travail. On ne sait jamais ce qui va se passer. On arrive avec un programme pour la journée et on fait tout autre chose, il faut s'adapter en permanence. » comme la réparation du photocopieur, l'accueil d'un chat perdu, la location de la MDA.

« Il y a une excellente ambiance avec les collègues et les élus, ce qui est plus pesant c'est la lourdeur de l'administration »

Patricia occupe son temps libre en faisant du vélo et en bricolant. Carrelage, travail du bois, peinture ...elle assure !

Pour nous , Patricia c'est d'abord le sourire, la gentillesse, la disponibilité et une réelle écoute. C'est aussi la mémoire du service et une efficacité sereine, bref une personne importante sur laquelle on peut compter.



Ressources humaines :

Le départ d'Olivier CHARTIN pour un poste de conseiller santé et prévention au Conseil Départemental laisse un vide. Nous lui souhaitons une bonne installation dans son nouvel environnement professionnel et beaucoup de réussites pour cette tâche qui se trouve au coeur de ses préoccupations. Olivier est entré en 2017 à la commune. Nous avons particulièrement apprécié sa rigueur dans la gestion des arrêtés de circulation et dans celle du cimetière ainsi que sa disponibilité. Il est aussi chef du centre de secours de Suèvres.

Patrick JULIEN nous quitte aussi à regrets; il était avec nous depuis 6 mois et son contrat se termine. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Marie GARDAN a été titularisée sur le poste de comptable. Vous l'avez peut être croisée derrière le guichet de la poste quand elle fait les remplacements de Catherine PRETS. Son dynamisme, sa rigueur et sa bonne humeur en font un élément essentiel de l'équipe.

Pierre CAVAREC est également un nouveau visage que vous voyez souvent en équipe avec ROMAN. Il a pris ses fonctions voici un an et il s'est parfaitement intégré au sein des services techniques. Il poursuit sa formation afin d'être de plus en plus autonome : conduite de tracteurs, broyage, utilisation des outils thermiques.

Laurent COLLONNIERS 56 ans, père de 3 enfants et demeurant à Saint Claude intègrera les services techniques début juin. Il aura la responsabilité des travaux, tant sur le plan administratif que sur le suivi, il sera l'interface entre les élus, les services administratifs et les services techniques. Homme de terrain et de bureau, il mettra son expérience au service de notre commune grâce à ses acquis à Blois comme responsable de la propreté du centre ville. Il a également travaillé à Vineuil aux espaces verts.

Il aura aussi un regard sur l'environnement, la voirie et l'assainissement. La polyvalence est le maître mot de ce poste.

Coup de gueule :

Alors que le conseil municipal s'apprête à voter le budget, la nouvelle DGF (dotation générale de fonctionnement) autrement dit la dotation de l'état se voit amputée pour notre commune de 53 725 € soit une diminution de 15,81 % . Ce qui représente approximativement l'investissement du city-park.

Cette dotation de 27 milliards est stable au niveau national depuis 2 ans, cependant elle baisse pour 18 500 communes et augmente pour 16 000 autres. Je vous fais grâce du mode de calcul qui tient compte d'une trentaine de critères comme le dynamisme démographique ou le potentiel financier de la commune qui mesure de façon objective l'ensemble de la richesse potentielle d'une commune sur son territoire...

Déjà entre 2013 et 2017 la part forfaitaire avait diminuée sur l'ensemble du pays de 11,2 milliards soit 19 %.

Alors que des taxes nouvelles vont apparaître pour la GEMAPI qui va gérer les milieux aquatiques et la prévention des inondations dont les levées de la Loire, les dotations de l'état baissent de façon régulière.

Comment continuer à financer l'entretien des routes, de l'éclairage public, de l'assainissement, du réseau d'eau potable... Une équation qui se complique avec un budget de plus en plus serré...

Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil municipal de février.

Contrat de location avec la société REZONANCE INFORMATIQUE: Pleinement satisfait par cette société, le conseil municipal accepte le contrat de location pour une durée de 36 mois pour un montant total de location de 9 792 € TTC.

Location d'un nouveau photocopieur pour la mairie: le conseil municipal accepte la proposition de la Société Dactyl-Buro Centre concernant la location d'un photocopieur sur 21 trimestres pour un loyer trimestriel de 248 € HT, auquel s'ajoute la maintenance.

Personnel communal: dans le cadre de la réorganisation des services, il est décidé la création d'un poste de responsable des services techniques, au grade d'agent de maîtrise ou d'agent de maîtrise principal.

Félicités du 14 juillet (spectacle pyrotechnique) : Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la société PYRO-FETES pour un montant de 3 000 € TTC, montage et musique inclus dans la prestation.

Travaux de l'épicerie

Travaux de désamiantage et déplombage du 17 janvier au 31 janvier. Travaux de curage des bâtiments du 31 janvier au 18 février 2022. L'ouverture de l'épicerie est prévue pour septembre/octobre 2022.

Les bâtiments de l'ancienne poste vont être mis à la disposition des entreprises, ce qui permettra de ne pas occuper trop de places de stationnement sur la place.



Fibre : Les travaux de la fibre à Fleury ont été arrêtés suite aux nombreuses plaintes des riverains (caniveaux remontés à l'envers ou à contre-pente, gouttières cassées, évacuations obstruées...) Un rendez-vous est programmé avec le responsable de Val de Loire Fibre et l'entreprise HTEL.

Entretien du cimetière : « zéro phyto » : Des réflexions sont en cours pour trouver les meilleures solutions pour entretenir les cimetières sans pesticide (zones gardées en dur pour le passage de véhicules, plantation sur le calcaire, retrait de la haie...)

Conseil municipal de mars.

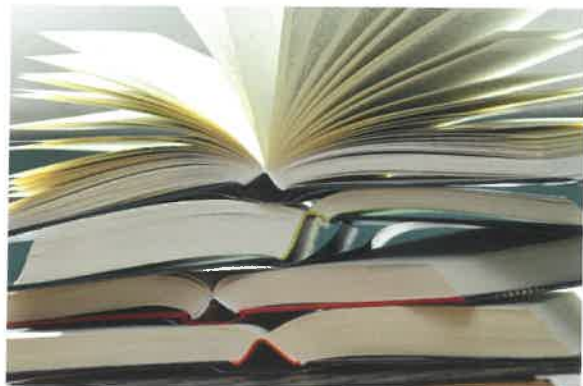
Participation citoyenne : Le 7 novembre 2019, il avait été décidé de mettre le dispositif « Participation citoyenne » en place. Une 1ère réunion publique avait donc eu lieu.

Suite à la crise sanitaire, cette action était restée en suspens. Une réunion publique a été programmée le 9 mars 2022 avec le lieutenant BOUTEILLE de la gendarmerie de Mer, à laquelle une vingtaine de personnes était présente. Cette action fait l'objet d'un protocole d'une durée de trois ans, signé par le Préfet, le procureur de la République, le colonel commandant le peloton de gendarmerie et le commandant de la brigade de Mer. Le but de cette action est d'impliquer les acteurs locaux (mairie et administrés) dans une veille sécuritaire de proximité. Ceux-ci sont donc appelés les citoyens-référents. Les citoyens-référents reçoivent une sensibilisation de la gendarmerie sur :

- Les modalités d'échanges et d'alertes avec la gendarmerie
- Les gestes réflexes à adopter en cas d'événements suspects afin de procéder au signalement nécessaire
- Les actes de prévention (cambriolage, malveillance, etc..) qu'il pourra diffuser dans son quartier, et les dispositifs existants. Un affichage « Participation citoyenne » peut-être apposé sur les panneaux à l'entrée du village.

Comptes rendus des conseils municipaux

Bibliothèque : Dans le cadre de la convention signée avec la Direction de la Lecture Publique, celle-ci propose de mettre, à la bibliothèque, un ordinateur à disposition du public garantissant un accès internet gratuit dans un espace dédié.



Panneau lumineux : Il mesure 2 m x 1 m avec une hauteur de 2 m 10. Celui-ci s'adresse aux citoyens de Suèvres, les informations ne seront que sur une seule face. Il sera installé dans le centre bourg à l'angle de la RD 2152 et de la rue Jean Desjoyeaux. Le raccordement électrique est en attente de l'accord d'Enedis.

Eclairage public : le SIDELC prévoit l'enfouissement des réseaux électriques dans la rue des Juifs. L'enfouissement des lignes téléphoniques ne sera pas réalisé au vu du montant du devis.

Solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne : Des informations sont données émanant de l'Association des Maires et de la Préfecture pour la collecte des dons. Une permanence va être mise en place le mercredi et le samedi matin dans la salle du jeu de Paume.

Conseil municipal d'avril :

Bilan financier 2021 : Les comptes administratifs et de gestion sont adoptés à l'unanimité. *

Budget primitif 2022 : Le conseil a voté à l'unanimité la proposition élaborée préalablement en commission générale. *

*(Vous retrouvez le détails des bilans financiers et budgets dans les pages suivantes de ce flash municipal)

Taux d'imposition. Le conseil a décidé de maintenir les taux à 42,90 % pour le foncier bâti et à 31,83 % pour le foncier non bâti. Il est précisé que ces taux sont inférieurs à la moyenne départementale. Il est annoncé aussi que les participations financières de la commune à la CCBVL et au Syndicat de ramassage des ordures ménagères (SIEOM) allaient certainement être augmentées.

Adhésions. Le conseil a donné son accord pour adhérer à divers organismes comme l'Association des maires de France, celle des maires ruraux, la Maison de la Loire, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), le Conservatoire des espaces naturels, l'Agence nationale du sport, l'Agence technique départementale (ATD 41).

Équipe technique : À la suite du départ d'Olivier Chartin, agent technique polyvalent, et à des problèmes de santé dans l'équipe, le maire est amené, d'une part à trouver un remplaçant, d'autre part à créer un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activités. Une nouvelle organisation du service est également à l'étude. Après débat au sein du conseil, il est adopté le principe de faire appel à une société privée pour tondre et entretenir les deux terrains de football afin de soulager l'équipe municipale.

Dénomination d'une voie publique : L'installation de la fibre dans le village oblige la commune à donner un nom à l'impasse qui descend vers la rivière jusqu'au lavoir du Pont-Béni. Le nom Impasse du Pont-Béni est adopté.

Calendrier : Le maire rappelle la fête du 30 avril sur le terrain de loisirs et dans la salle des fêtes : groupe de gospel à 16 h 30, repas, puis groupe de rock Red Daff à 21 h. Il signale également le goûter des anciens le 14 juin à la Guinguette du Domino, une épreuve de Triathlon au Domino le 18 juin, et le même jour la fête médiévale organisée dans le bourg par Bibliothèque et Culture ainsi que le Challenge Maxime, tournoi de football jeunes au stade !

Article Nouvelle République du 19 avril 2022.

Travaux et réalisations

City stade :

Un espace flambant neuf situé rue de la République, sur la plaine de jeux en face de la maison des associations vient d'être ouvert. Ce nouvel équipement sportif de conception française écoconçue, avec une réduction de l'impact environnemental, a été réalisé par la société Agospace.

Ce City Stade (c'est le nom retenu) présente de nombreux avantages : Il est gratuit, facile d'accès et il permet de faire du sport à l'improviste, sans rendez-vous ni réservation, et sans avoir besoin d'appartenir à un club. L'occasion de toucher des publics très différents. C'est à la fois un lieu pour se défouler, faire du sport et se rencontrer.



Les travaux de pose et d'installation se sont déroulés sur 2 semaines. Finalisé le vendredi à 16h00, nous comptons déjà plus de 30 enfants qui en avaient pris possession dès 17h00 ! Preuve qu'il y avait une grande attente pour ce type d'installation.



Avec cette nouvelle affluence attendue, il y aura nécessité à faire respecter ce nouveau lieu de vie et il sera demandé à chacun de veiller à la propreté des abords.

L'inauguration officielle avec des animations est prévue le samedi 2 juillet.

Nous allons expérimenter le fauchage tardif des bords de routes .

Vous ne vous en doutez peut-être pas mais chaque accotement, talus ou fossé bordant une route ou un chemin renferme une biodiversité insoupçonnée... Ces milieux, a priori anodins, reçoivent les semences apportées par le vent, par les animaux et par le trafic routier et, à partir de là, la flore commence à se développer rendant ainsi ces endroits accueillants pour de nombreux insectes butineurs à la recherche de nectar et de pollen, et autres petits animaux à la recherche de nourriture et d'un abri... Les bords de routes, sans intérêt économique, permettent à quantités d'espèces végétales de se maintenir, de fleurir et de produire des semences.

Ces bords de routes sont également des « corridors biologiques » car ils offrent la possibilité à la vie sauvage de relier des îlots d'habitats disséminés sur le territoire, évitant ainsi l'isolement des espèces et favorisant le brassage génétique.



Pose de Coussins Berlinois rue Jean Desjoyaux et rue de la Cochardière :



Budget

En 2021, pour le budget principal de la commune, le conseil municipal a réalisé des investissements importants (vestiaires football, city stade...)

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées.

Pour 2022, le conseil municipal a souhaité diminuer ces dépenses d'investissements au regard de la situation actuelle. En effet, depuis quelques années les dotations de l'état s'amoindrissent.

Les deux programmes qui seront réalisés sont l'extension du parking derrière l'église avec une dotation DSR (Dotation de solidarité rurale) accordé par le Conseil départemental ainsi que la réalisation d'ossuaires dans les deux cimetières avec une demande de dotation DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

Une pré-étude, réalisée par un architecte du patrimoine, est en cours pour notre église. Celle-ci est subventionnée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Quant au budget assainissement (budget annexe de la commune) celui-ci reste stable. Toutefois il faudra rester vigilant sur des dépenses d'investissement et de fonctionnement (entretien station et traitement des boues ...) qui pourraient augmenter cette année.

Budget assainissement :

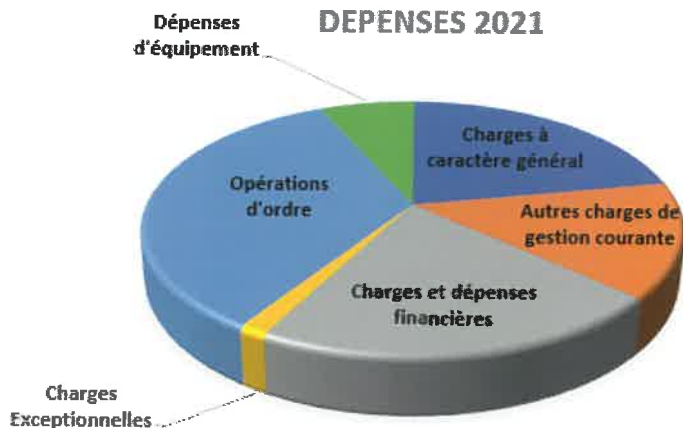
FONCTIONNEMENT

	2021	2022
DÉPENSES	150 239,88	305 242,00
RECETTES	242 036,57	305 242,00

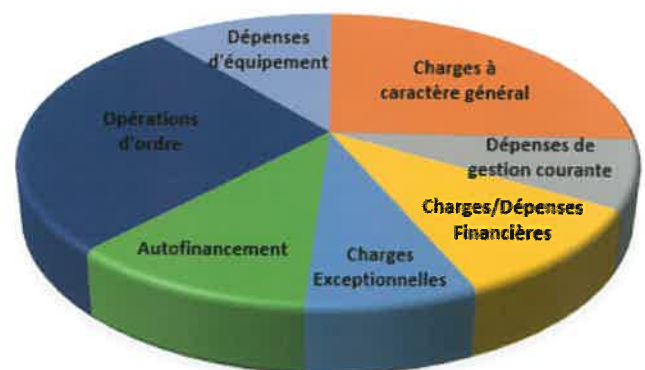
INVESTISSEMENT

	2021	2022
DÉPENSES	65 629,65	153 104,16
RECETTES	105 155,82	153 104,16

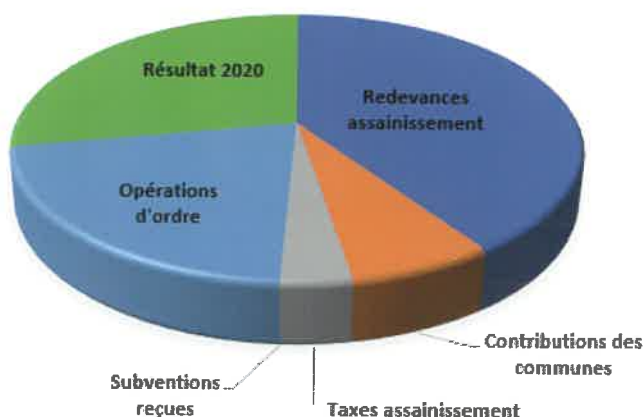
DEPENSES 2021



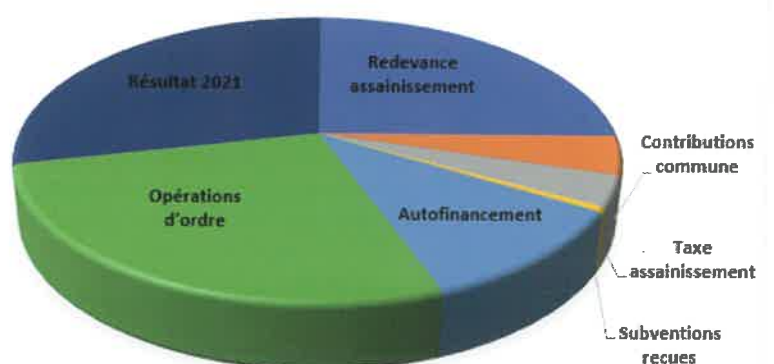
DEPENSES 2022



RECETTES 2021



RECETTES 2022

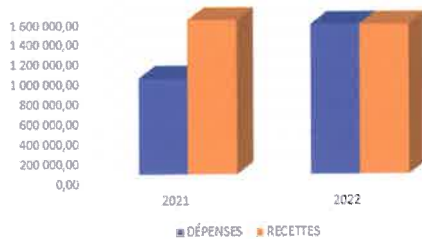


Budget communal

FONCTIONNEMENT

	2021	2022
DÉPENSES	964 200,91	1 503 050,11
RECETTES	1 547 264,61	1 503 050,11

Section de fonctionnement

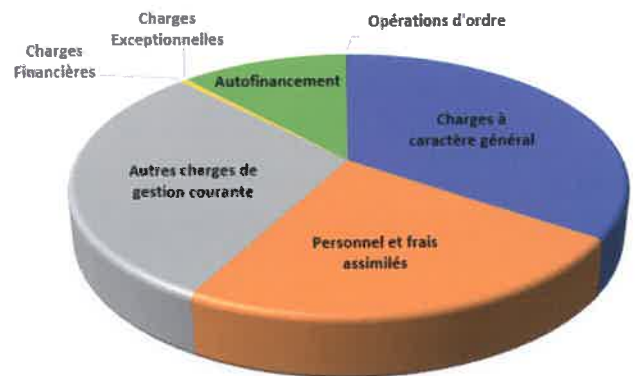


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021



964 200,91 €

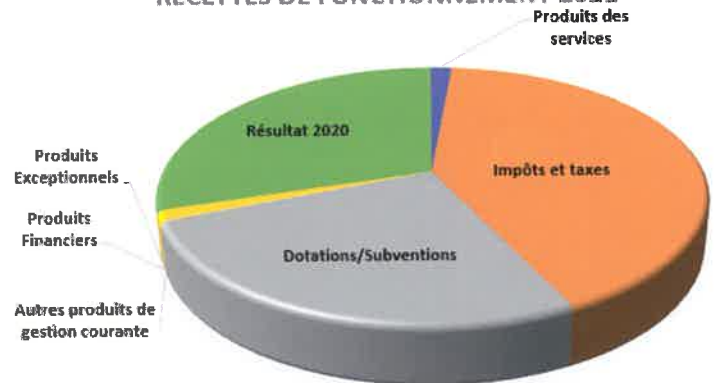
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



	Dépenses 2021	Dépenses 2022
	964 200,61 €	1 503 050,11 €
Charges à caractère général	222 812,49 €	520 777,17 €
Personnel et frais assimilés	305 878,88 €	350 108,00 €
Autres charges de gestion courante	426 032,67 €	
Charges Financières	6 315,75 €	6 739,50 €
Charges Exceptionnelles	2 300,00 €	1 000,00 €
Opérations d'ordre	861,12 €	861,12 €
Autofinancement		174 391,32 €

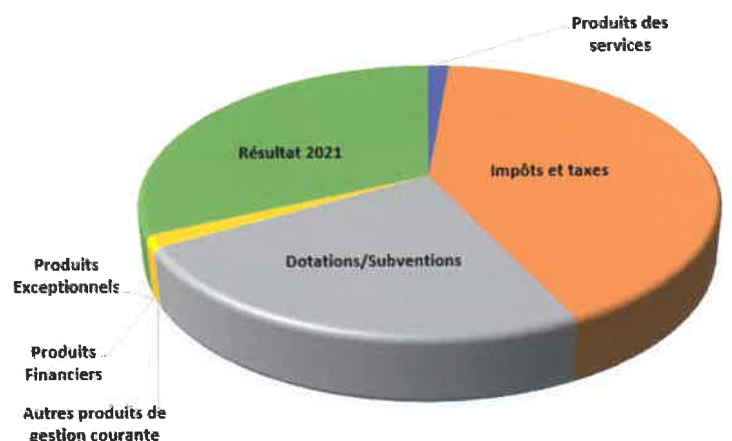
	Recettes 2021	Recettes 2022
	1 547 264,61 €	1 503 050,11 €
Produits des services	22 838,39 €	20 928,00 €
Impôts et taxes	641 211,28 €	625 110,00 €
Dotations/ Subventions	405 810,86 €	358 829,00 €
Autres produits de gestion courante	20 095,68 €	22 050,00 €
Produits Financiers	0,40 €	1,00€
Produits Exceptionnels	10 471,44 €	560,00€
Résultat année précédente	446 836,56 €	475 572,11 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021



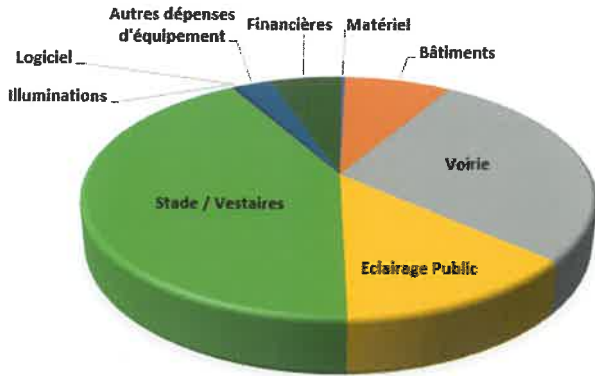
1 547 264,61 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



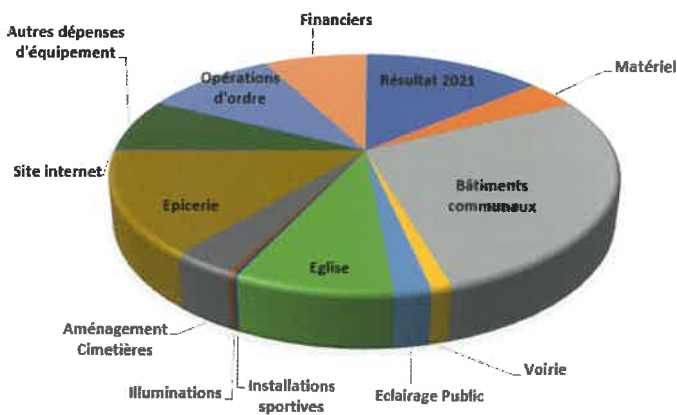
Budget communal

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

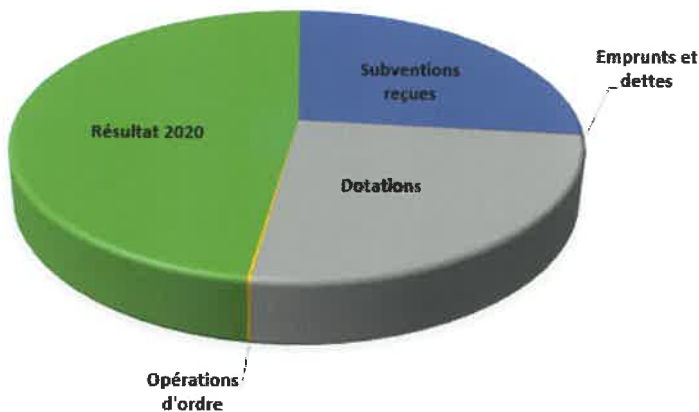


621 185,70 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021



552 707,66 €

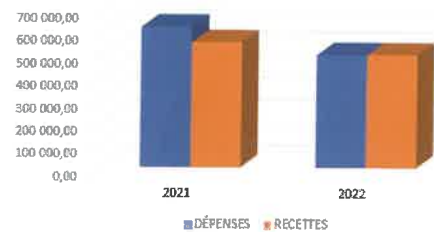
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022



INVESTISSEMENT

	2021	2022
DÉPENSES	621 185,70	498 707,15
RECETTES	552 707,66	498 707,15

Section d'investissement



	Dépenses 2021	Dépenses 2022
	621 185,70 €	498 707,15 €
Résultat 2021		68 478,04 €
Matériel	1 937,00 €	19 000 €
Bâtiments	50 953,68 €	138 414,20 €
Voirie	172 545,36 €	5 500,00 €
Eclairage Public	82 029,56 €	10 000 €
Eglise		42 400,00 €
Stade / Vestiaires / installations sportives	261 656,56 €	1 178,23 €
Illuminations	2 733,98 €	1 500 €
Cimetières		16 924,32 €
Logiciel	48,00 €	
Epicerie		70 000 €
Autres dépenses d'équipement	16 075,65 €	35 387,08 €
Site internet		795,00 €
Financières	33 205,91 €	39 491,64 €
Opérations d'ordre		49 638,64 €
	Recettes 2021	Recettes 2022
	552 707,66 €	498 707,15 €
Subventions reçues	146 864,22 €	71 324,48 €
Emprunts et dettes	415,00 €	
Dotations	140 671,10 €	202 491,59 €
Opérations d'ordre	861,12 €	861,12 €
Opérations patrimoniales		49 638,64 €
Autofinancement		174 391,32 €
Résultat année précédente	263 896,22 €	

Participez à la lutte contre le Frelon Asiatique

Pour préserver la biodiversité



GRATUIT
Nouvelles modalités

Voir conditions en dernière page

Vous avez repéré un nid de frelons asiatiques, Quelle est la démarche à suivre ?



Un nid ? Contactez votre mairie !

AUTAINVILLE	09 63 54 67 12	MARCHENOIR	02 54 72 35 35
AVARAY	02 54 81 04 15	MAYES	02 54 87 31 18
BOISSEAU	02 54 23 00 87	MER	02 54 81 40 80
BRIOU	02 54 87 42 71	MUIDES SUR LOIRE	02 54 87 50 08
CONAN	02 54 23 87 10	MULSANS	02 54 87 34 73
CONCRIERS	02 54 81 09 26	OUCQUES LA NOUVELLE	02 54 23 11 00
COUP SUR LOIRE	02 54 46 83 60	RHODON	02 54 23 86 32
COURBOUZON	02 54 81 01 90	ROCHES	02 54 72 39 30
EPIAIS	02 54 23 00 77	SAINT LEONARD EN	02 54 72 31 54
JOSNIÉS	02 54 87 40 18	BEAUCE	
LA CHAPELLE SAINT		SÉRIS	02 54 81 03 22
MARTIN	02 54 87 30 14	SUEVRES	02 54 87 80 24
LA MADELEINE		TALCY	02 54 81 20 45
VILLEFROUIN	02 54 72 30 81	VIEVY LE RAYE	02 54 23 23 47
LE PLESSIS L'ÉCHELLE	02 54 82 21 73	VILLENEUVE FROUVILLE	02 54 23 07 99
LESTIOU	02 54 81 06 24	VILLEXANTOIN	02 54 87 37 51
LORGES	02 54 87 43 01		



Communauté de communes BeauceVal de Loire
9 rue Nationale - 41500 Mer



Le frelon asiatique

Abdomen noir, cerné de deux liserés fins
jaune-orange et d'un segment orange



Chaussettes jaunes

Reconnaitre leur nid

Petite entrée (moins de 4 cm) latérale.
Caractérisé par des écailles concentriques.
Forme en goutte d'eau.

Situé souvent en pleine lumière.
Actif uniquement le jour.



ATTENTION

Le piégeage représente un risque pour la biodiversité et doit être
réalisé par un professionnel.

Vous souhaitez en savoir plus sur le frelon asiatique
(ou frelon à pattes jaunes)

frelonasiatique.mnhn.fr

Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
01 Me	01 Ve 🏠	01 Lu	01 Je	01 Sa	01 Ma
02 Je 🗑️	02 Sa	02 Ma	02 Ve 🏠	02 Di	02 Me
03 Ve 🏠	03 Di	03 Me	03 Sa	03 Lu	03 Je 🗑️
04 Sa	04 Lu	04 Je	04 Di	04 Ma	04 Ve 🏠
05 Di	05 Ma	05 Ve 🏠	05 Lu	05 Me	05 Sa
06 Lu	06 Me	06 Sa	06 Ma	06 Je 🗑️	06 Di
07 Ma	07 Je	07 Di	07 Me	07 Ve 🏠	07 Lu
08 Me	08 Ve 🏠	08 Lu	08 Je 🗑️	08 Sa	08 Ma
09 Je	09 Sa	09 Ma	09 Ve 🏠	09 Di	09 Me
10 Ve 🏠	10 Di	10 Me	10 Sa	10 Lu	10 Je
11 Sa	11 Lu	11 Je 🗑️	11 Di	11 Ma	11 Ve 🏠
12 Di	12 Ma	12 Ve 🏠	12 Lu	12 Me	12 Sa
13 Lu	13 Me	13 Sa	13 Ma	13 Je	13 Di
14 Ma	14 Je 🗑️	14 Di	14 Me	14 Ve 🏠	14 Lu
15 Me	15 Ve 🏠	15 Lu	15 Je	15 Sa	15 Ma
16 Je 🗑️	16 Sa	16 Ma	16 Ve 🏠	16 Di	16 Me
17 Ve 🏠	17 Di	17 Me	17 Sa	17 Lu	17 Je 🗑️
18 Sa	18 Lu	18 Je	18 Di	18 Ma	18 Ve 🏠
19 Di	19 Ma	19 Ve 🏠	19 Lu	19 Me	19 Sa
20 Lu	20 Me	20 Sa	20 Ma	20 Je 🗑️	20 Di
21 Ma	21 Je	21 Di	21 Me	21 Ve 🏠	21 Lu
22 Me	22 Ve 🏠	22 Lu	22 Je 🗑️	22 Sa	22 Ma
23 Je	23 Sa	23 Ma	23 Ve 🏠	23 Di	23 Me
24 Ve 🏠	24 Di	24 Me	24 Sa	24 Lu	24 Je
25 Sa	25 Lu	25 Je 🗑️	25 Di	25 Ma	25 Ve 🏠
26 Di	26 Ma	26 Ve 🏠	26 Lu	26 Me	26 Sa
27 Lu	27 Me	27 Sa	27 Ma	27 Je	27 Di
28 Ma	28 Je 🗑️	28 Di	28 Me	28 Ve 🏠	28 Lu
29 Me	29 Ve 🏠	29 Lu	29 Je	29 Sa	29 Ma
30 Je 🗑️	30 Sa	30 Ma	30 Ve 🏠	30 Di	30 Me
31 Di	31 Di	31 Me		31 Lu	

🏠 Vacances scolaires

🗑️ Jour férié

🗑️ Ordures ménagères

📍 Devant chez vous

🕒 Votre bac est à sortir la veille au soir du jour de collecte et à rentrer une fois collecté.

🗑️ Emballages recyclables

📍 Devant chez vous

🕒 Votre bac est à sortir la veille au soir du jour de collecte et à rentrer une fois collecté.

Widget Information Déchets

Toutes les collectes et consignes de tri depuis votre smartphone !

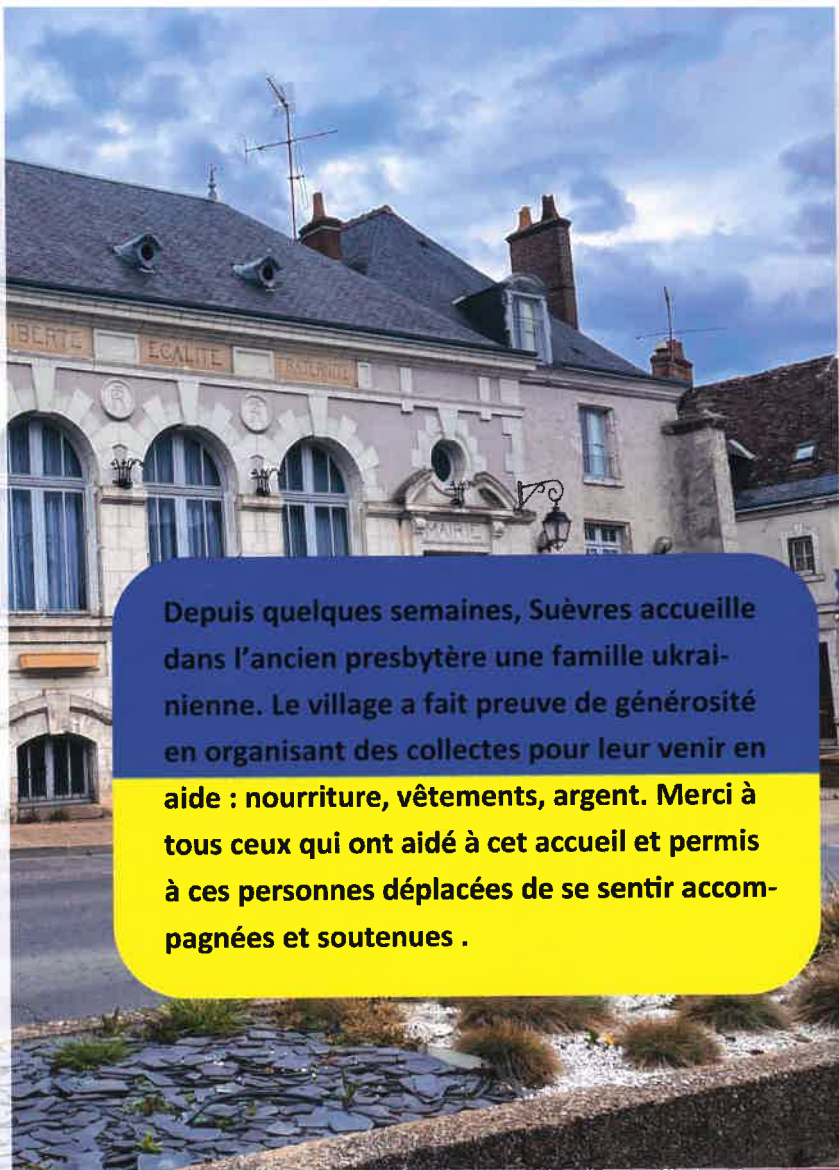


Dates à retenir

- Week-ends de juin : Exposition « pop art textile » au moulin de Rochechouard.
- 09/06 : Conseil municipal.
- 12/06 : Elections législatives.
- 14/06 : Goûter des aînés au Domino.
- 16/06 : Régate au Domino.
- 18/06 : Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin.
- 18/06 : Challenge Maxime (tournoi de football organisé par l'AS Suèvres).
- 18/06 : Journée Médiévale organisée par Bibliothèque Et Culture.
- 19/06 : Elections législatives.
- 19/06 : Triathlon du Domino.
- Du 1er au 17/07 : Exposition peintures au Moulin de Rochechouard (S.A. FONTAINE).
- 02/07 : Inauguration du city stade
- 03/07 : Marché
- 03/07 : Concours de pétanque organisé par l'AS Suèvres (stade).
- 12/07 : Visite de Suèvres organisée par le relais du tourisme.
- 14/07 : Fête nationale, bal et feu d'artifice.
- 16/07 : Cinéma en plein air (Cour/Loire).
- Du 18 au 31/07 : Exposition peintures au moulin de Rochechouard (A. ROY).

MAIRIE DE SUEVRES

02.54.87.20.24.



Depuis quelques semaines, Suèvres accueille dans l'ancien presbytère une famille ukrainienne. Le village a fait preuve de générosité en organisant des collectes pour leur venir en aide : nourriture, vêtements, argent. Merci à tous ceux qui ont aidé à cet accueil et permis à ces personnes déplacées de se sentir accompagnées et soutenues .

	Mairie	Agence postale	Déchetterie	Bibliothèque
LUNDI	9H-12H00	9H-12H00	9H-12H00	FERMÉE
MARDI	9H-12H00	9H-12H00	FERMÉE	FERMÉE
MERCREDI	9H-12H00 14H30-17H30	9H-12H00	FERMÉE	10H-12H00 14H-17H00
JEUDI	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE
VENDREDI	9H-12H00	9H-12H00	FERMÉE	FERMÉE
SAMEDI	FERMÉE	9H-12H00	9H-12H00	10H-12H00

Comité de rédaction :

A.C LEMAIRE, B. BOISSET, F. DEJENTE, R. FERREIRA, J.Y LESIMPLE, O. PEYRAT.

Retrouvez toutes les informations municipales sur :

<https://www.facebook.com/MairieDeSuevres/>
<http://suevres.com/mairie/index.html>